

## EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Jean-Denis BERGER, Laetitia CICCOLINI

**Durée de préparation** : 1 heure.

**Durée de passage devant le jury** : 30 mn (20 mn d'exposé et 10 mn de questions).

**Type de sujets donnés** : un texte à présenter, à lire, à traduire et à commenter. Le texte est accompagné d'un billet comportant un titre, des mots de vocabulaire et, éventuellement, des indications complémentaires.

**Modalités de tirage du sujet** : choix entre deux sujets cachés.

**Liste des ouvrages autorisés** : uniquement l'édition du texte fournie par le jury.

Sur les dix candidats admissibles qui ont présenté le latin à l'écrit, huit ont conservé cette option à l'oral. Trois candidats ont été admis, une candidate figure sur la liste complémentaire.

Les 8 candidats ont obtenu les notes suivantes : 19, 15 (deux fois), 13, 11 (deux fois), 10, 8. Les textes proposés étaient tirés d'Aulu-Gelle, *Noctes Atticae*, 10 ; Cicéron, *De suppliciis* ; Lucain, *De bello ciuili*, 10 ; Sénèque, *De uita beata*.

### *Organisation de l'épreuve.*

L'épreuve a connu cette année un aménagement, dont nous pouvons tirer un premier bilan. Pour la première fois en effet, le jury a systématiquement proposé aux candidats de revenir sur leur traduction avant de passer au commentaire. Tous les candidats ont saisi cette possibilité. Il nous semble qu'il en a résulté, pour la plupart, une amélioration de la compréhension du texte, et donc un commentaire plus pertinent. À l'occasion de ce rapport, nous rappelons deux points aux futurs candidats : a. les candidats demeurent libres d'accepter cette reprise anticipée ou de présenter d'un seul tenant l'ensemble de leur exposé ; b. dans un cas comme dans l'autre, la durée de la prestation du candidat ne doit pas excéder 20 min. S'ils dépassent le temps imparti, les candidats sont invités par le jury à rassembler leurs remarques dans une brève conclusion : une telle interruption ne vise nullement à sanctionner le candidat, mais bien au contraire à lui rendre service, en ménageant un temps suffisant pour la reprise (une dizaine de minute).

Qu'elle se fasse en deux temps ou qu'elle intervienne après l'ensemble de l'exposé, la reprise est un moment particulièrement important pour les candidats, qui doivent éviter démobilitation ou défaitisme. Si la prestation des candidats permet de mesurer des connaissances disciplinaires et leur capacité à organiser et à présenter un exposé de façon claire, la reprise permet d'évaluer leur disponibilité intellectuelle et leur réactivité. Certains candidats ne savent pas toujours tirer profit de l'aide que le jury essaie de leur apporter : il faut accepter de se laisser guider pour envisager une autre construction ou pour réorienter une interprétation.

### *La lecture*

Une remarque concernant la lecture : les abréviations des prénoms doivent être connues et correctement développées.

### *La traduction*

Le premier conseil que nous donnons aux futurs candidats est de bien tirer parti du bulletin qui leur est remis avec l'édition du texte lorsqu'ils se rendent en salle de préparation. Ce bulletin comporte toujours les éléments suivants : les références du passage à traduire, un titre, éventuellement un chapeau introductif avec des éléments de contexte, des notes de vocabulaire, parfois de syntaxe ou de civilisation. Pendant la préparation, il faut prêter une grande attention à *toutes* les informations fournies. Les notes de vocabulaire peuvent être nombreuses (les candidats sont invités à se reporter aux exemples de bulletins fournis dans le rapport de la session 2016), et il faut les exploiter soigneusement. Cette année encore, des candidats ont commis des erreurs parfaitement évitables faute d'avoir tenu compte des indications qui leur avaient été données. Le jury est parfaitement conscient qu'il n'est pas facile de dominer une grande masse d'information dans le temps limité de la préparation : les candidats ne doivent pas hésiter, si cela les aide, à annoter le bulletin (p. ex. en cochant les mots au fur et à mesure qu'ils les rencontrent dans le texte).

La traduction doit se faire groupe de mots par groupe de mots, de manière nette et précise. Les candidats doivent trouver le bon rythme. Un candidat a traduit son texte de manière trop laborieuse et hésitante, y consacrant une part excessive de son temps de passage. Un autre candidat a illustré le défaut inverse : une traduction trop rapide, qui ne s'appuyait pas sur des groupes de mot, mais sur des phrases entières. Le jury fut alors amené à demander au candidat de bien vouloir ralentir et répéter sa traduction.

Certains candidats préfèrent sauter une expression lorsqu'ils ignorent un mot. Il est nettement préférable de faire une proposition – la plus raisonnable possible – sur laquelle le jury pourra revenir lors de la reprise.

De manière générale, les candidats doivent être plus attentifs à la valeur des cas (bien des erreurs de construction proviennent d'une erreur d'analyse, en particulier en poésie) et aux temps des verbes. Nous énumérons quelques points qui ont occasionné des erreurs (les candidats peuvent également se reporter aux rapports des années précédentes) :

- le participe futur, traduit comme s'il s'agissait d'un passif ;
- la syntaxe des réfléchi (*sibi* traduit comme *eis*)
- la confusion entre le pronom personnel (*uobis*) et le déterminant possessif (*uestris*)
- le sens de *qualis*, *-e*
- parmi les mots de vocabulaire ou expressions que nous n'avions pas donnés et sur lesquels des candidats ont trébuché : *uitam agere*, *eo adducere ut*, *uerecundia*, *inuitus*, *peroro* (dans *causa perorata*), *quaero*, *secundus* (dans le sens de « favorable »), *tantus*, *-a*, *-um*

#### *Le commentaire*

Si on laisse de côté un cas particulier, où un contre-sens global sur le texte a engagé le fortement le commentaire, certaines prestations, moins bien notées, se sont éparpillées en remarques décousues, qui n'éclairaient pas toujours de façon pertinente les pistes de réflexion préalablement dégagées en introduction.

La majorité des candidats a su cependant mobiliser ses connaissances à bon escient pour faire émerger les enjeux des textes qui lui étaient soumis, en se gardant de « plaquer » des savoirs sur le texte pour en forcer le sens. C'est là un point positif, qui confirme ce que nous constatons depuis quelques années.

Pour conclure, le jury a pris beaucoup de plaisir à entendre les candidats de la session de 2017, dont les résultats montrent que l'épreuve est parfaitement accessible pour peu qu'on s'y prépare avec soin et sérieux.